

LE P'TIT MILLIÉRAIN

Bulletin septembre 2024



SOMMAIRE

La vie municipale
Histoire de la Commune: Le Chaudron
La vie associative
Divertissements
Informations



Chef Lieu
73460 Notre-Dame-des-Millières



[04 79 38 40 95](tel:0479384095)



mairie@notredamedesmillieres.fr



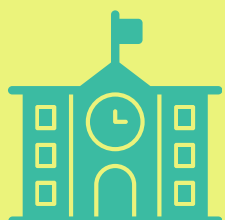
<https://notre-dame-des-millieres.fr>



[mairienotredamedesmillieres](https://www.facebook.com/mairienotredamedesmillieres)

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi: 14h30 à 18h
Mardi: Fermé
Mercredi: Fermé
Jeudi: 10h à 12h
Vendredi: 8h30 à 12h



LA VIE MUNICIPALE

AMENAGEMENT ET TRAVAUX

DEBUT DES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'ECOLE

Retardés par le bouclage du plan de financement, les travaux de restructuration de l'école ont commencé en juillet 2024 avec la perspective d'un bâtiment terminé pour la rentrée scolaire 2025 (accès pour les personnes à mobilité réduite, isolation thermique, amélioration de la fonctionnalité, création d'un nouveau préau, utilisation de matériaux biosourcés, installation de panneaux photovoltaïques...). Le montant des aides allouées à la commune pour cette opération s'élève à 1 171 000 euros représentant environ 75% du coût.



Pendant les travaux, une salle de classe a été installée dans les locaux de la bibliothèque transférée provisoirement au premier étage de la Mairie malgré les désagréments que crée cette relocalisation et les trois autres à l'intérieur de la salle des fêtes. Cette dernière a fait l'objet d'aménagements dont l'usage sera utile pour les années futures : pose d'une cloison mobile sur la scène, installation d'une ligne fibre et d'un vidéo projecteur en plafond, mise en place de protection solaire pour améliorer le confort d'été.

Le montant des travaux réalisés en incluant la maîtrise d'œuvre s'élève à 78 126 euros (hors TVA). Des subventions ont été obtenues auprès du Département à hauteur de 23962 (FDEC) et de l'Etat à hauteur de 15 000 euros (DETR).

Durant l'année scolaire 2024-2025, le parking de la salle des fêtes est réservé exclusivement aux entreprises réalisant les travaux de l'école et aux véhicules des habitants de l'immeuble L'Ebaudiaz. L'accès à l'école doit se faire à pied à partir des parkings de la mairie et de l'église. Merci pour votre compréhension.

Le déménagement de l'école à la salle des fêtes a été réalisé avec le concours des employés communaux, de parents d'élèves, d'élus et de volontaires de la commune dans une ambiance conviviale. Merci aux participants.



LA VIE MUNICIPALE

EMPLOI D'ÉTÉ

Depuis plusieurs années, la commune s'inscrit dans le dispositif du département relatif à la mise en place de chantiers collectifs permettant d'améliorer le quotidien des habitants comme la rénovation, l'entretien du patrimoine ou la préservation de l'environnement. Il concerne les jeunes de 16 à 25 ans afin de leur donner une première expérience professionnelle pendant une semaine et leur rémunération est en partie prise en charge par le département.

Neuf jeunes ont participé au déménagement de l'école, à la peinture d'un portail et d'une barrière de pont, à l'arrachage des mauvaises herbes au cimetière et à l'entretien des chemins vicinaux. Certains ont également creusé des cunettes sur la route de l'Ebaudiaz.



CHANTIER JEUNES AVEC LA MISSION LOCALE JEUNES



La Mission locale jeunes a pour mission l'accès à l'emploi des jeunes du territoire entre 16 et 25 ans, en particulier ceux démunis de qualification, parfois sortis du système scolaire, en les accompagnant par un accueil personnalisé afin de les aider dans leurs démarches d'insertion professionnelle et sociale.

Dans une perspective de première expérience professionnelle, la commune a accueilli pendant une semaine quatre jeunes et un encadrant technique pour différents travaux : réfection de l'oratoire du chef-lieu, peinture de la croix et du portail du cimetière et réfection du mur extérieur. La commune fournit les matériaux et met à disposition le matériel nécessaire. La main d'œuvre est gratuite : des remerciements aux jeunes et à leur encadrant pour ce travail.

LA VIE MUNICIPALE

REMISE EN ETAT DE LA ROUTE DE L'EBAUDIAZ



Le conseil municipal a une fois encore fait appel à des bénévoles pour combler les nids de poule avec de l'enrobé. Pendant trois jours, ils se sont relayés avec le concours des employés communaux et d'élus et ont toujours effectué ce travail dans une ambiance conviviale.

En raison de l'état dégradé de la chaussée et des moyens que la commune peut allouer à cette opération (17 000 euros en 2024), seule la partie médiane de la route a été traitée, dans le prolongement du tronçon réalisé en 2023.

Un grand remerciement aux bénévoles dont l'engagement est source d'économie pour la commune, le recours à une entreprise étant hors de portée.

REGARD SUR LES FINANCES

Le compte administratif de l'année 2023, à l'image de l'année 2022, fait apparaître un montant des dépenses d'investissement à un niveau très faible du fait de la volonté du conseil municipal de dégager des crédits pour la restructuration de l'école, ce qui explique, grâce aussi à des recettes exceptionnelles comme la vente de coupe de bois, un excédent de 550000 euros. Cet autofinancement ainsi que les subventions obtenues permettent d'envisager sans recourir à l'emprunt la reprise d'un rythme élevé de travaux, notamment la restructuration de l'école.

Côté dépenses, le coût du chauffage va s'accroître du fait des investissements réalisés à la chaufferie bois mais reste compétitif par rapport à d'autres modes de chauffage. La facture d'électricité augmente significativement. En effet, le contrat, particulièrement favorable, signé en 2019 par le SDES pour le compte des communes de Savoie est arrivé à échéance au premier janvier 2024 et les nouveaux tarifs sont deux fois plus élevés que les précédents. Le budget subit également les effets de l'inflation.

Côté recettes, le produit de la redevance sur la microcentrale s'élève en 2023 à 49 724 euros, une ressource qui permet d'améliorer l'autofinancement. La vente de l'électricité produite par les panneaux solaires dégage une recette oscillant entre 2500 euros et 3800 euros par an. La commune a retrouvé au Département son classement de commune défavorisée, ce qui, cette année, lui assure le versement d'une dotation supplémentaire de 80 000 euros. Le Conseil Municipal a voté une augmentation des taux d'imposition de 1,5% pour faire face à la hausse des charges. Enfin, l'objectif de ne pas recourir à l'emprunt est maintenu.

Pour 2024, le montant prévisionnel de l'investissement s'élève à 1 million d'euros pour l'école, la voirie les études de restructuration du hangar technique, le terrain de sport, l'achat de places de colombarium, les frais de géomètre pour la régulation de l'emprise foncière de routes communales, l'aménagement de la salle polyvalente pour accueillir trois classes et des acquisitions foncières.

LA VIE MUNICIPALE

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- a adhéré à la consultance architecturale permettant un conseil gratuit d'un architecte pour les projets d'urbanisme.
- a demandé auprès du Département l'extension des limites de l'agglomération à la Combaz et au Culet.
- a accepté une convention avec ENEDIS pour l'installation d'un transformateur au lieu dit Comelin.
- a sollicité des subventions auprès de l'agence nationale du sport, de la Région et du Département pour la création d'un city-stade.
- a voté une motion de soutien aux salariés de l'entreprise Niche Fused Alumina.
- a pris connaissance du projet d'aménagement du sous-sol de la cure afin d'accueillir le FABULIEU, lauréat du budget citoyen du département (50 000euros).
- a acté le financement de panneaux pour les sentiers situés en dehors du schéma directeur d'Arlysère.
- a validé une convention avec Arlysère pour l'installation et le financement de plate-forme de containers dans le cadre de nouveaux projets immobiliers.
- a reçu les représentants de la communauté professionnelle de santé du territoire pour un état des lieux de la couverture médicale.
- a choisi le prestataire de la cantine pour la fourniture des repas.
- a accepté la cession gratuite de plusieurs parcelles support de la voirie communale.



LA VIE MUNICIPALE

PRESENTATION DU PERSONNEL DE MAIRIE

ISABELLE GONNESSAZ, SECRETAIRE

En poste depuis décembre 2023, une nouvelle secrétaire a été recrutée à temps plein.

Isabelle Gonnessaz, a une expérience au sein de la fonction publique depuis plusieurs années : en poste depuis 2003 à la Communauté de Commune de la Haute Combe de Savoie en charge du service administratif, comptable et ressources humaines, elle s'est dirigée vers le service finances de l'Agglomération Arlysère au moment de la fusion. Elle souhaite mettre ses compétences et son sens du contact auprès des milliers.

ERIC JOVELIN, AGENT MUNICIPAL À L'ACCUEIL ET AU SERVICE URBANISME

Un nouvel agent communal vient de prendre ses fonctions. Recruté à l'accueil de la mairie et au service urbanisme, Eric Jovelin, 58 ans, retraité de la Gendarmerie Nationale est venu renforcer l'équipe municipale depuis le printemps dernier.

En provenance de la commune de Deauville en Normandie, après y avoir exercé en tant que Commandant d'unité de Recherches et enquêteur, il a souhaité retrouver un poste en contact avec le public tout en s'installant en Savoie pour rejoindre la région où avait débuté sa carrière de gendarme.

Depuis son arrivée, il s'est attelé aux activités suivantes : «état-civil et relations citoyens», « autorisations du droit du sol » relevant du service urbanisme, en renseignant les administrés les lundis, mardis matin, jeudis matin et vendredis matin,. Il rejoint Isabelle Gonnessaz au sein de l'équipe administrative.



HISTOIRE DE LA COMMUNE

CHAUDRON !

En ce 23 août 1946, alors que la neige a blanchi les sommets savoyards (1) , la pluie et la fraîcheur ont peut être décidé le Maire, Marcel Piddat, à faire voter une drôle de délibération à son conseil municipal : la commune va acheter un chaudron ! Ce n'est pas la première fois que les archives municipales nous livrent ce type d'information ; en février 1930, la commune s'était bien dotée d'un pèse-bébé...

Que les délibérations du conseil municipal, il y a moins d'un siècle, portent sur ces objets, en dit long sur l'évolution de notre société et de nos modes de vie. L'achat du pèse-bébé obéissait à une recommandation de la Préfecture dans le cadre d'une politique de santé publique et plus particulièrement de la lutte contre la mortalité infantile. L'achat d'un nouveau chaudron répond à de toutes autres considérations, celles de la production fromagère et, plus surprenant, de la protection des forêts du versant. Oubliez un gigantesque vin chaud communal pourtant bienvenu par ces frimas pré-automnaux de 1946 !



Le texte exact de la délibération du 23 août 1946 est très court. « Le Conseil municipal vu la lettre du Génie Rural daté du (illisible) décide l'achat d'un chaudron de 120 litres pour la montagne communale ». On l'a compris, l'acquisition d'un chaudron par la commune n'a rien à voir avec la météo du jour mais beaucoup avec une des préoccupations majeures des Conseils municipaux de Notre-Dame-des-Millières depuis 1876 : la gestion de la « montagne communale ». Ces deux mots avaient à l'époque une signification précise que tous les habitants connaissaient parfaitement et qui revêtaient à leurs yeux une importance primordiale. La preuve ? En 1946, la « montagne communale » fait l'objet de sept délibérations aux différents conseils municipaux, presque deux sur trois. En avril 1998, lors d'une exposition qui s'est tenue à la mairie sur l'Histoire des fromages, un habitant de la commune, Rémi Baudin, 82 ans, converse avec une personne venue de Paris, « On y est né dans ce pays alors, forcément... On sait tout ça. La façon que ça marchait là-haut à l'Ebaudiaz ». Pas sûr, que tous les Millèrains et les Millièraines soient aujourd'hui aussi affirmatifs.

HISTOIRE DE LA COMMUNE

CHAUDRON ! suite

La « montagne »... Evidemment, tout le monde associe à ce mot une image, plusieurs peut-être. Soyez honnête avec vous-même, si vous lisez ces quelques lignes, peu d'entre vous auraient donné la représentation qu'en avaient ceux qui nous ont précédé ici. Il y a encore 80 ans, quand Marcel Piddat fait voter son conseil municipal sur l'achat du fameux chaudron, il y a fort à parier qu'aucun des participants n'a imaginé de vastes paysages, des crêtes et des vallons secrets, des randonnées au long court ou des traces de ski dans une neige vierge. Non, à la séance du 23 août 1946, les conseillers municipaux ont vu le chalet et la halle de l'Ebaudiaz, parce qu'une montagne, loin du sens qu'on lui donne aujourd'hui, c'est avant tout un espace de production agricole. Pas n'importe lequel.

Celui d'une exploitation extensive de l'herbe des hauteurs, celle qu'on ne peut atteindre que saisonnièrement pendant l'été, celle des pâturages. La « montagne » à l'époque n'a qu'un synonyme : l'alpage.

Et la particularité de l'Ebaudiaz, Rémi Baudin la souligne d'emblée à son interlocuteur qui lui demandait : « l'Ebaudiaz, c'est quoi ? ». Rémi Baudin : « La Montagne communale ! Qui appartient à la Commune de Notre-Dame-des-Millières. Monthion à côté, ils ont aussi une montagne communale. C'est le Séchon. A Sainte-Hélène, ils ont aussi une autre qui est La Thuile. Aux Millières, c'était l'Ebaudiaz donc c'est tout en haut au-dessus là... ça appartient à la commune ».

Cette affirmation simple comme une évidence ne l'est pas du tout en fait. Les alpages (ou montagnes) qui appartiennent à une commune, c'est quelque chose de plutôt rare (2) ... Et notre chaudron alors ? Suite au prochain bulletin !



PS : Si certains veulent raconter leurs expériences dans la montagne communale, anciens et nouveaux habitants, petits et grands contactez-nous ! Laisser un message au secrétariat de la mairie et on vous rappellera.

(1) <https://www.meteo-paris.com/chronique/annee/1946>

(2) Dubourgeat J.P., Les alpages de la Haute Combe de Savoie, in La sociabilité des Savoyards, actes du XXIX^{ème} congrès des Sociétés savantes de Savoie, L'Histoire en Savoie, 1983.

LA VIE ASSOCIATIVE



LE FABULIEU

▶ 170 adhésions dont 83 nouveaux adhérents en 2024



65 types d'activités



Course à pieds
Cours de yoga enfants
soirées tarot belote et rami
balades randonnées (full moon)
ski raquettes randonnée
Chant libre
Sophrologie
Beaujolois nouveau
Apéro philo
Ateliers cuisine
Concert apéro
Concert rock et fête du village
Atelier bien être gestion du stress et culture du souffle

Un café associatif

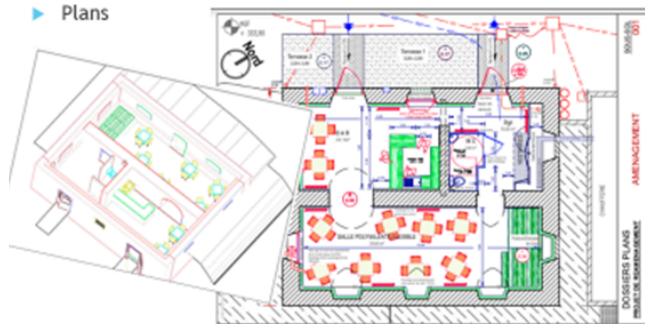
- ▶ Une permanence assurée par les adhérents, tous les samedis matins de 10h à 12h30
- ▶ Ouverture à l'occasion des soirées thématiques et pour les samedis pétanque
- ▶ Un service de dépôt de pain (flûtes et baguettes) de la boulangerie de Sainte Hélène sur Isère
- ▶ Des oeufs fournis par Mélissa « le nid des cîmes »
- ▶ Des permanences par un conseiller numérique Laurent Permalama, sur demande



Cours de conversations langues étrangères
Lecture de conte
Galette des rois
Présentation objethèque
Atelier numérique
Conférences
Ateliers manuelles (couture, crochet art plastique)
Fabucada
Collecte de témoignages récit de montagne
Vente de fleurs
Atelier 1^{er} secours et self défense
Apéro pétanque

Lauréat du projet budget citoyen en Savoie en partenariat avec la mairie

- ▶ Projet d'aménagement de la cure pour accueillir le Fabulieu
- ▶ 50000€ d'aides du département
- ▶ Plans



LA VIE ASSOCIATIVE

LES SISM: Semaines d'Information sur la Santé Mentale

Semaines d'information sur la santé mentale



Nom de l'action "Cap vers une bonne santé mentale"

Date : Samedi 12 octobre de 9h à 11h

Venez arpenter les chemins de Notre Dame des Millières et découvrir différents ateliers basés sur le bien-être afin d'être "En mouvement pour votre santé mentale".

Action tout public et gratuite sur inscription (25 pers max).

Contactez Steve WEYN au 06.63.03.41.07

Organisé par "Le Fabulieu" le départ aura lieu 68 rue de la cure 73460 NOTRE DAME DES MILLIERES

La mairie de Notre Dame des Millières et le Fabulieu se font le relais des SISMS en organisant cette marche pour la santé mentale.

Différentes manifestations seront organisées à Albertville durant cette semaine. Programme disponible sur le site:

<https://www.chs-savoie.fr/semaines-dinformation-sur-la-sante-mentale-2/>

LA VIE ASSOCIATIVE

TANGO DES LYS



TANGO ARGENTIN

ASSOCIATION TANGO DES LYS
avec Marie-Hélène et Stéphane

Cours "Les Fondamentaux"
Tous les Mardis de 20h15 à 21h45
Débutant ou perfectionnement
Salle de la Mairie
73460 Notre-Dame des Millières

NEW Initiations gratuites à 18H00
Samedi 9 octobre et
16 novembre 2024
Dimanche 19 janvier 2025
Espace Multi Activités
Rue de l'Eglise
73460 Grésy-sur-Isère

Infos et inscriptions : 06.83.15.49.84 / mh.tichadou@free.fr

MILK'SHAKE

L'association Milk'Shake propose des cours de danse enfants (style danse modern').

Il s'agit d'un cours d'initiation danse avec découverte des bases de danse, placement du corps, travaille du rythme et déplacement dans l'espace. Chaque exercice est accompagné de musiques actuelles et dynamiques .

Une petite représentation a lieu à la fin de la saison afin que les parents découvrent le travail effectué tout au long de l'année.

Pour la rentrée , nous vous proposons des cours pour enfants de 3/4 ans et également pour les enfants de 5/7 ans (horaires et jour a définir).

Caroline Lebeau, notre professeur de danse , récupère les enfants à la sortie de l'école pour les emmener à la salle du conseil ,côté parc de jeux ,pour le cours (la salle des fêtes n'étant pas disponible pour la rentrée car utilisée par l'école qui est en travaux).

Les inscriptions auront lieu le jeudi 12 septembre à 17h (horaire à vérifier auprès de Caroline) à la salle du conseil de la mairie (à côté du parc de jeu) .

Si vous souhaitez inscrire votre enfant ou avoir des renseignements, merci de contacter Caroline au 06.79.82.26.51.



LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION SHAKTI YOGA SAVOIE



SHAKTI yoga SAVOIE

Cours de yoga

Hata yoga Vinyasa Yin yoga

Lundi 19h>20h15 (cours plus doux)
Hata yoga et Yin yoga avec Cécile

Mercredi 8h30>9h45
Vinyasa avec Nadège (cours plus dynamique)

Début des cours lundi 9 septembre 2024
2 cours d'essai gratuits

Salle du conseil de Notre Dame Des Millières (Derrière la mairie)

INFOS | shaktiyogasavoie@yahoo.com
☎ 06 32 38 67 51
📍 Shakti Yoga Savoie

TARIFS | 180€ l'année
80€ le trimestre

DEUX BOITES A LIVRES

" Depuis cet été 2 boîtes à livres sont installées sous les abribus de la boulangerie et de l'auberge fleurie. Les livres sont à la disposition de tous.

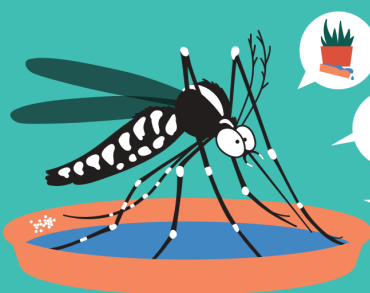
Vous pouvez y déposer des livres que vous avez aimés et que vous souhaitez partager. La rotation des ouvrages montre déjà une bonne utilisation.



INFORMATIONS DIVERSES

MOUSTIQUE TIGRE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : AGISSONS ENSEMBLE !

Adoptons les
bonnes pratiques,
pas le moustique !



RANGÉ OU VIDÉ
LES CONTENANTS
OU L'EAU PEUT
S'ACCUMULER



APRÈS LA PLUIE,
VÉRIFIEZ LE BON
ÉCOULEMENT
DES EAUX



COUVREZ LES
RÉSERVOIRS
D'EAU



PARLEZ-EN À
VOS VOISINS
ET À VOS
PROCHES



SE PROTÉGER
DU MOUSTIQUE TIGRE,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS
ET DE CHACUN
agirmoustique.fr

Présent depuis 2012 en Auvergne-Rhône-Alpes, le moustique tigre s'est installé progressivement dans notre région, et de manière particulièrement intense dans certaines de vos communes.

Outre la mise en place d'une surveillance renforcée à chaque saison, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a engagé un travail de concertation avec l'EIRAD (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication), les conseils départementaux, la Métropole de Lyon et plusieurs communes afin de réaliser des outils de communication communs à l'échelle de la région pour sensibiliser la population, mais surtout l'inviter à agir.

Notre objectif commun ? Que chaque citoyen s'implique et adopte des gestes très simples : vider, ranger, couvrir tout objet pouvant contenir de l'eau.

CAUE
SAVOIE

conseil
d'architecture
d'urbanisme et
de l'environnement

Un service gratuit pour tous
Contactez votre commune
dès le début de votre projet

Pour rénover, construire,
aménager, agrandir
Rencontrez
l'architecte-conseil

ÉCOUTER, SUGGÉRER, CONCRÉTISER



- réglementation
- autorisations
- implantation, volumétrie
- matériaux, énergies
- environnement
- projet durable

L'architecte-conseil vous accompagne gratuitement, vous aide dans
votre projet et vous répond de façon indépendante et personnalisée.

INFORMATIONS DIVERSES



101, route de la cure
73460 Notre Dame Des Millières


La Communauté Territoriale de Santé a été créée par la loi santé de 2016 (article L.1434-12 du Code de la Santé Publique). Ce sont des professionnels de santé exerçant sur un même territoire qui souhaitent se coordonner et s'organiser autour d'un projet de santé qui répond aux problématiques du territoire.




LA CPTS DOIT REMPLIR 6 MISSIONS RECONNUES "DE SERVICE PUBLIC"

Faciliter l'accès aux soins

- Mettre en place des parcours répondant aux besoins du territoire pour renforcer la prise en charge et le suivi des patients
- Initier des actions de prévention, de dépistage et de promotion de la santé
- Contribuer au développement de la qualité et de la pertinence des soins
- Accompagner les professionnels de santé sur leur territoire
- Participer à la réponse aux crises sanitaires par un plan d'action adapté

 cpts.alb.73@orange.fr

 Facebook : CPTS Arlysère

LE CPTS



**VOUS HABITEZ LES COMMUNES D'ARLYSÈRE?
VOUS RECHERCHER UN MÉDECIN TRAITANT?**

NOUS POUVONS VOUS AIDER



Citana
Conçu par Anamnèse



www.cpts-arlyse.com

Complétez le
formulaire
en scannant
le QR code

OSTEOPATHE

Je m'appelle Alexandre Streiff et je suis ostéopathe, diplômé de l'Institut National Supérieur d'Ostéopathie de Lyon (Isostéo). Passionné de sport, de médecine et d'anatomie depuis tout petit, l'ostéopathie m'a permis de trouver un métier rassemblant ces 3 passions.

Originaire de Lyon, j'ai travaillé en ville quelques temps avant de déménager à la montagne en 2021. J'ai eu l'opportunité de travailler sur la commune de Courchevel, où j'ai pu prendre en charge de nombreux patients mais également accompagner des athlètes.

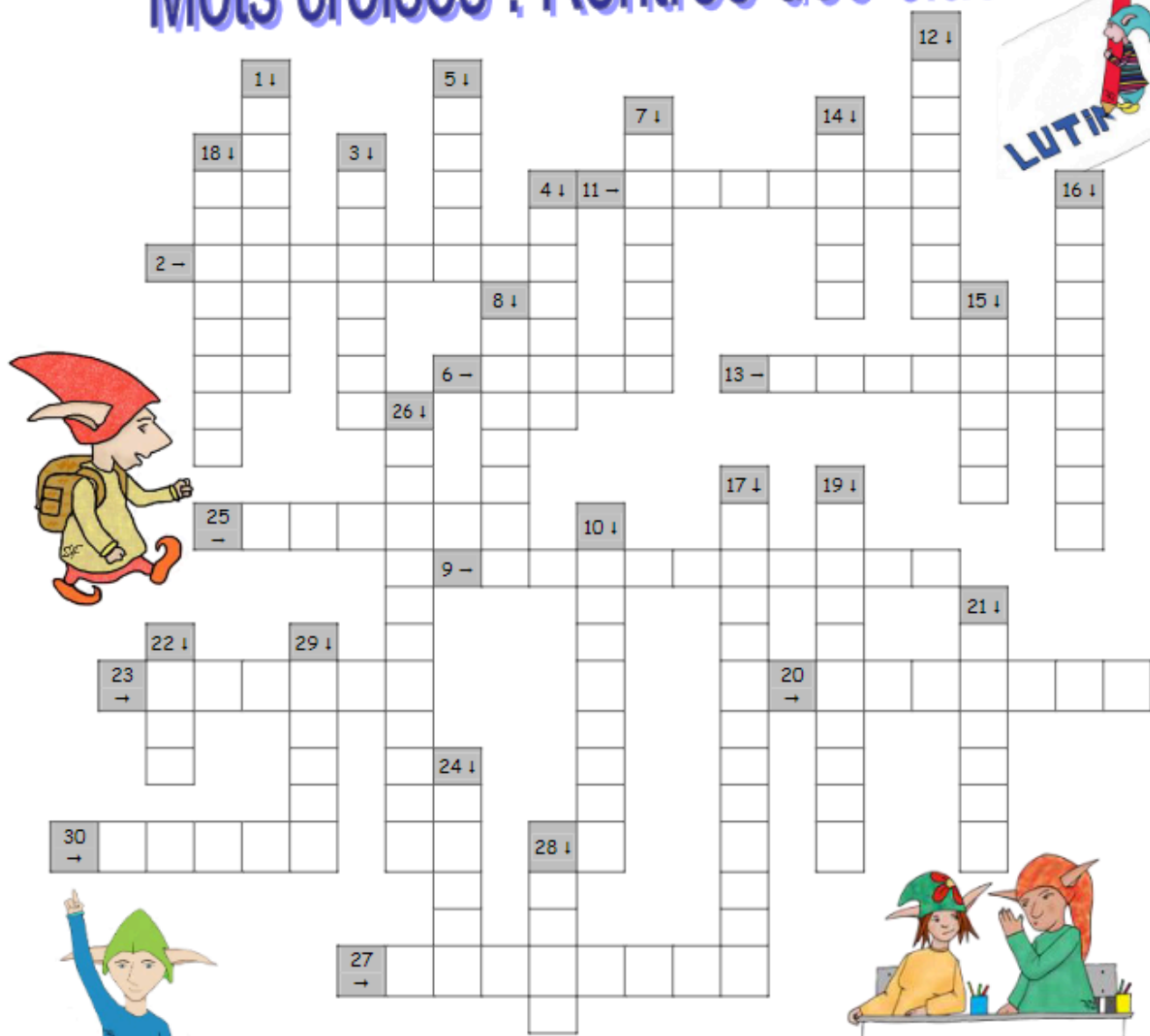
Après quelques temps en station, j'ai décidé d'ouvrir mon cabinet fin 2023 dans la périphérie d'Albertville, à Notre-Dame-des-Millières au 101, Route de la Cure où je reçois différents types de patients: des nourrissons, des enfants, des sportifs, des femmes enceintes ou encore des seniors.

Vous pouvez me contacter au 06.12.98.94.25 ou prendre rendez-vous directement sur Doctolib.



DIVERTISSEMENTS

Mots croisés : Rentrée des classes



Définitions :

1. Tu peux les mettre dans un classeur.
2. Tu y ranges tes feuilles perforées.
3. Ils te servent à couper du papier.
4. Il peut être de toutes les couleurs.
5. Il peut être de lecture.
6. Tu y joues plusieurs fois par jour.
7. Pour apprendre, tu dois tes leçons.
8. En classe, tu dois ouvrir tes oreilles pourles consignes de la maitresse.
9. A 10 h, les élèves l'attendent avec impatience.
10. Tu y mets tes affaires pour aller à l'école.
11. C'est la « feuille de papier » de la maitresse.
12. Tu y ranges tes stylos et crayons.
13. C'est le premier jour de classe de l'année.
14. Cet instrument te permet de mesurer.
15. La maitresse l'utilise pour écrire au tableau.
16. Il nous permet de savoir ce qui est permis ou interdit à l'école.
17. Elle permet d'effectuer des calculs compliqués.
18. Aujourd'hui, elles sont finies.
19. Il dirige l'école.
20. Tu les retrouves à la récré pour jouer.
21. Tu y fais tes exercices.
22. Il peut être de 4 couleurs.
23. Tous les élèves en ont un devant eux.
24. Il te sert à écrire et il est à encre.
25. Tu y entres pour travailler.
26. Synonyme du mot « maitre ».
27. Tu y jettes tes déchets.
28. Il peut être de colle ou de peinture.
29. Tu y vas 4 jours et demi par semaine.
30. Il est rangé dans la bibliothèque.

INFORMATIONS

LES RENDEZ-VOUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a décidé de renouer avec "les rendez-vous du conseil municipal" 2 à 3 fois par an.

- Permettre aux élus d'expliquer la politique municipale
- Assurer la possibilité à chacun de s'exprimer devant le conseil municipal
- Se retrouver ensemble pour un moment de convivialité

Le 1er rendez-vous aura lieu le :

MERCREDI 9 OCTOBRE 2024
à 19 heures 30
à la mairie

Pour des raisons d'organisation, si vous souhaitez participer, nous vous demandons de vous inscrire soit par téléphone, soit par email:

04 79 38 40 95
mairie@notredamedesmillieres.fr

UN PROBLEME CITOYEN: DEJECTION CANINE

Propriétaires de chiens, gardons nos villes propres en respectant la loi qui nous impose de ramasser les crottes de nos animaux. C'est un geste simple, mais crucial pour le civisme et la propreté des espaces publics.

Qui n'a jamais été gêné par des excréments en cherchant un coin pour s'asseoir dans un parc ? C'est désagréable, sans compter les mauvaises odeurs. Pourtant, avec environ 9 millions de chiens en France, dont 60 % en zone urbaine, il est essentiel de respecter les lieux que nous partageons.

Ramasser les déjections de son chien est une obligation légale. Le non-respect de cette règle est sanctionné par **une amende de 35 €**, comme le stipulent les articles R632-1 du Code pénal et R541-76 du Code de l'environnement.

Un geste simple et rapide, mais qui a un impact direct sur notre quotidien. Ensemble, faisons de nos villes des espaces plus agréables à vivre pour tous.

